

de protéger l'industrie des huiles comestibles contre les importations de graines de soya en provenance des États-Unis en essayant d'arriver à un accord sur des tarifs réciproques. Les États-Unis livrent au Canada beaucoup de soya qui, après tout, est une autre source d'huiles comestibles, et ce soya entre au Canada en franchise.

En revanche, quand nos huiles comestibles, qui sont obtenues, pour l'essentiel, à partir de la graine de colza et de la graine de lin, sont expédiées aux États-Unis, elles s'y heurtent à des tarifs douaniers considérables imposés par le gouvernement américain. Si notre gouvernement se souciait davantage de parvenir à un accord réciproque entre les deux pays au sujet de ce type de produit agricole, cela bénéficierait, à mon sens, davantage à ce secteur de notre économie que l'approche négative dont témoigne ce projet de loi.

Pourquoi ne pas remédier à cette situation injuste? Il ne fait pas de doute que, si un accord plus satisfaisant était conclu, pratiquement toutes nos huiles comestibles trouveraient un débouché aux États-Unis pendant une longue période de temps. Mais cela est impossible dans l'état actuel des choses. Certains prétendent—de fait, le ministre lui-même pourrait l'affirmer—qu'il est impossible de faire un arrangement de ce genre avec le gouvernement américain. Je dois signaler que le Canada importe des quantités énormes de denrées américaines et à mon avis, nous sommes dans une situation avantageuse lorsqu'il s'agit de rendre plus équitable qu'elle ne l'est à l'heure actuelle la situation concernant l'exportation de notre huile comestible aux États-Unis.

Je crois que les associations de producteurs de colza—et je ne parle maintenant que de cette céréale—ont accompli une excellente besogne en matière de commercialisation. Le cultivateur de l'Ouest n'est sûrement pas mécontent de la situation actuelle. Au moment même où le prix obtenu pour les ventes au comptant ou celles qui seront effectuées sur le marché des opérations à terme est satisfaisant, le gouvernement porte un dur coup et menace de prendre possession de l'industrie de la graine de colza en concluant une entente commerciale que les cultivateurs n'ont pas réclamée et dont ils ne veulent pas.

Je rappellerai au ministre que la graine de colza et la graine de lin sont devenues de très importantes denrées commerciales dans la diversification de l'agriculture de l'Ouest. A l'heure actuelle, le Canada produit beaucoup plus de blé qu'il ne peut en vendre à l'étranger et, en conséquence, le ministère de l'Agriculture conseille aux cultivateurs de diversifier leurs cultures. La graine de colza et la graine de lin se sont révélées des cultures viables dans cette diversification. Le fait suivant le prouve; bon nombre de cultivateurs vendent ces deux produits directement au marché pour le prix comptant du jour, ce qui leur assure le revenu en espèces que ne leur apporte pas leur blé dont la vente se fait par l'intermédiaire de la Commission du blé et dont une partie du paiement est différée. C'est pourquoi ces dispositions particulières du bill me paraissent non seulement inutiles mais risquées, et les cultivateurs n'en veulent pas.

Je songe aussi aux nombreuses déclarations du ministre de l'Agriculture (M. Olson) et du ministre chargé de la Commission du blé au sujet de la politique générale du

[M. Thompson.]

gouvernement. Le 27 avril, le ministre de l'Agriculture a pris la parole devant le Conseil des grains du Canada à Winnipeg. Sans chercher à le citer longuement, je crois juste de dire que la déclaration du ministre se résume à ceci: l'objectif premier du gouvernement, la décision devant être prise à Ottawa, est de contrôler l'industrie agricole parce qu'un contrôle centralisé constituera un moyen plus efficace pour déterminer ce qu'il faut produire et comment commercialiser ces produits.

A ce point de vue, il me semble que la politique du gouvernement est de s'arroger l'autorité de dire aux agriculteurs canadiens ce qu'il faut produire, à quel moment, et comment commercialiser leurs produits. Il est très apparent que, d'après le gouvernement, cette centralisation des prises de décision apporte une solution à tous les problèmes agricoles que nous connaissons au Canada à l'heure actuelle. Si c'est là la politique du gouvernement, comme elle semble se traduire par les divers projets de loi sur l'agriculture dont la Chambre est saisie, à mon avis, l'avenir de l'agriculture canadienne est assez terne. Si c'est là l'intention et la politique du gouvernement, j'en suis bouleversé; et faire relever de la Commission du blé la graine de colza, la graine de lin et le seigle est un indice que c'est là la politique du gouvernement.

Je ne puis donc appuyer le bill C-238, monsieur l'Orateur. Si je suis le porte-parole des cultivateurs de ma circonscription qui produisent beaucoup de graine de colza à l'heure actuelle, je dois donc dire non, les agriculteurs ne veulent pas de ce bill, ils peuvent s'en passer. En outre, je crains les conséquences de la mise en vigueur des dispositions de ce bill.

Je m'oppose à ce bill parce qu'il fait relever la commercialisation de ces trois grains, colza, lin et seigle, de la Commission canadienne du blé, et je m'y oppose pour cette seule raison. Ces trois grains passeraient donc sous la compétence commerciale de la Commission du blé. Je ne peux qu'espérer, monsieur l'Orateur, que le ministre écoutera les revendications de l'industrie et permettra que ce bill soit modifié au comité. On pourrait ainsi supprimer ces aspects que je viens de mentionner et nous pourrions adopter une attitude plus positive et appuyer le bill, comme le souhaite vraiment la Chambre.

• (8.20 p.m.)

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, nous avons assisté vendredi dernier à la Chambre à un échange de propos assez vif entre le premier ministre (M. Trudeau) et l'opposition sur le retard apporté aux travaux de notre assemblée et sur l'obstruction à des mesures importantes. Je ferais remarquer au ministre responsable de la Commission du blé que voilà bien un bill qui—tout au moins en partie—ne perdrait rien à rassir un peu. Je parle du passage relatif au lin, au seigle et au colza. Il n'est pas nécessaire d'inclure ces grains et cet article ne devrait pas être accepté sans consultation avec les commerçants, les producteurs et nos acheteurs étrangers. Cette politique a provoqué une grande confusion, particulièrement sur le marché du colza et les ventes à terme jusqu'à novembre ont enregistré une baisse dangereuse. Les exportateurs ne veulent pas prendre de risques tant que la situation ne se sera pas éclaircie; pour le